

P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2014

Ouverture de la séance à 18h52

1. APPEL : 33 personnes présentes, 22 excusés (François Kremmer, Ivano Marchi, Claude Schelling, Emmanuel Rohrbasser, Evelyne et Martial Frauchiger, Bertrand Jacquet, Arthur Chiorino, Horace Necker, Amar Arhab, Régis Chevalley, Sébastien Saugy, René Dafflon, Guy et Marité Schnyder, Jacintho Picamal, Jean-Pierre Saunier, Claude Berchten, Gregory Pevillat, Christian Hirt, 7 membres du Rinkhockey)

En préambule à l'assemblée, le président propose que l'on vote au sujet d'une initiative de M. Nicolas Auciello : Filmer la séance pour la mettre en accès sur le site Internet (en accès limité). De prime abord, le comité n'est pas pour. En effet, ce type de démarche déchargera d'avantage les gens de la nécessité de leur présence à l'AG. Le vote abouti à un refus de filmer la séance à 18 personnes contre et 8 pour. Aucune absence n'est relevée.

2. LECTURE ET APPROBATION DU PV. DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2011

Le PV est approuvé à l'unanimité

3. RAPPORT DU PRESIDENT CENTRAL : ROBIN ROUGE

SUJETS ABORDES DURANT L'ANNEE :

Le président introduit la séance en remerciant les personnes présentes.

Il signale que le comité central s'est réuni à raison d'environ une fois par mois, sans compter les réunions avec les différents partenaires, sponsors, média...

L'ambiance est à l'inquiétude par rapport à l'avenir du club. A deux reprises dans les bulletins, le président a tenté de sensibiliser chacun à cette problématique. La section athlétisme est au point mort, et à part la section musculation qui enregistre régulièrement des départs et des arrivées, le club peine à faire venir du sang neuf et à se renouveler.

Le comité a donc planché sur un nouveau projet destiné à offrir une ouverture au CHP, lui permettant d'accueillir de nouveaux membres.

Dans le cadre de ce projet et d'une évolution naturelle, le partenariat vieux de 12 ans avec Univers Sport a été abandonné au profit d'un nouveau partenariat avec New Concept Sport. Notre collaboration avec Univers Sport était fortement liée à une amitié de longue date avec Jean-Daniel Imesch. Le magasin est maintenant spécialisé dans le matériel de montagne et de tennis et n'offre que peu de matériel dans le domaine de la course. Cette séparation s'est faite dans une bonne compréhension et le président en profite pour remercier le magasin pour son soutien durant toutes ces années.

Notre nouveau choix de partenariat s'est tourné vers un magasin pour les coureurs géré par des coureurs. Il nous propose en plus du sponsoring sur le matériel ou les courses, de favoriser des liens avec des coureurs recherchant des clubs à intégrer ou par l'intermédiaire d'un programme d'entraînement qui s'intitule « Je Cours Pour Ma Forme », qui s'adresse à des personnes qui veulent s'initier à la course à pied. Nous souhaitons nous positionner à la suite de ce programme.

Dans le domaine de l'organisation des courses, le président indique que cette année 2013 a été couverte de succès. Et développera ce point plus tard dans l'assemblée.

Un gros travail a été effectué avec les responsables de la salle de musculation. Un document, qui parviendra prochainement aux membres de la section en atteste. Il a été prévu de mettre en place, selon les besoins un ou deux comité par année, exclusivement dévolu aux problématiques de la section. Il a été reconfirmé que le remplacement systématique du matériel défectueux se poursuivra. En outre, la Ville a donné son accord pour une réfection des locaux et le président remercie d'avance Jean-Claude Dubulluit, qui s'occupera de la peinture des plafonds. Ces travaux impliqueront une fermeture complète de la salle durant une période de 15 jours en juillet. Une information sera affichée directement à la salle.

Le comité a pris la décision de réviser les statuts du club qui datent maintenant de 1988 et ne sont plus en totale adéquation avec la vie et la structure actuelle du club. Une fois le travail fait, une assemblée extraordinaire sera convoquée pour les entériner.

Le président fait part de 3 démissions au sein du comité central :

Bernard Pernier quitte la vice-présidence après 9 ans à ce poste.

Sandrine Pernier quitte le secrétariat après une petite quinzaine d'années à ce poste.

Armand Blondin quitte également son poste au sein du comité central après une année à ce poste.

Toutefois, les trois maintiennent leurs activités dans le cadre de l'organisation des courses.

Le président annonce son intention de quitter la présidence à l'horizon 2015 après 9 ans de présidence. Il propose d'accompagner la personne qui reprendra la présidence.

A son habitude, le président conclut en remerciant les membres du comité et demande à ce qu'ils soient applaudis.

3 BIS. RAPPORT DES PRESIDENTS DE SECTIONS

RAPPORT DE LA SECTION MUSCULATION/HALTEROPHILIE : PHILIPPE HUSSY

M. Hussy annonce que la section compte 102 membres dont 45 représentants du corps de police, conformément aux exigences du comité. Il garde un œil attentif quant aux candidatures à la salle, afin d'accueillir des gens motivés et de ne pas tomber dans une

ambiance de type fitness. Il souhaiterait d'ailleurs qu'il soit communiqué plus clairement sur le site Internet qu'il y a un numerus clausus et qu'une liste d'attente existe, afin de limiter le passage très fréquent de candidats à la salle de musculation directement.

Bernard Cottier se présente, il succède à M. Puntel en tant que représentant de la Police. Il remercie Philippe et Frédy pour leur travail. La police apprécie de renouvellement régulier des appareils. Il précise que ses collègues qui fréquentent la salle sont des policiers qui travaillent directement dans la rue et que l'opportunité d'exploiter la salle pour se maintenir en forme fait du CHP un club qui contribue à la sécurité des rues genevoises ! La salle joue également un rôle d'intégration et d'échanges entre les anciens et les jeunes qui débutent leur carrière. Un roulement régulier dans les affectations fait que parfois un membre inscrit ne vient pas pendant près de deux ans, mais dès qu'il est réaffecté à la Gravière, il profite à nouveau de la salle avec grand plaisir. Afin de souligner à quel point la salle est appréciée, M. Cottier précise qu'il reçoit une demande d'inscription tous les 15 jours en moyenne.

Dans le cadre de la présentation du rapport de M. Hussy, la question d'une ouverture officielle de la salle le dimanche est abordée. Le comité reste ferme sur sa position, il rappelle que deux séances ont été organisées notamment afin de discuter de ce point. La décision prise et argumentée du club est que la salle est officiellement fermée le dimanche.

RAPPORT DE LA SECTION ENDURANCE-LOISIR : ODILE CUENAT, SECRETAIRE DE SECTION

Odile indique que cette année la section a organisé beaucoup de sorties très variées, qui ont été largement fréquentées et appréciées. Elle rappelle les entraînements réguliers à Satigny le mercredi à 18h30.

Le calendrier 2014 avec des sorties destinées aux coureurs, marcheurs, montagnards et cyclistes a été distribué. Odile invite tout le monde à le consulter régulièrement. Après une annonce concernant la prochaine sortie organisée, elle remercie chaleureusement les Perone pour le nombre de sorties organisée dans l'année. Particulièrement celle suivie d'une dégustation de vin et d'un buffet canadien dans leur jardin. Elle remercie également Eric et Michel pour les sorties estivales en montagne et les week-ends de randonnée.

La section accueille un nouveau membre Aurélio Moret.

Elle encourage toute personne intéressée à faire des propositions de sortie et remercie tous les amis de la section qui se portent régulièrement volontaire pour endosser le rôle de commissaire sur les courses du CHP, ainsi que pour leurs initiatives de sortie et leur participation.

RAPPORT DE LA SECTION CULTURE PHYSIQUE / GYM DAME : DANIELLE PERNIER

Danielle indique que malgré la démission des deux initiatrices de la section pour des raisons personnelles et de l'abandon d'une de ses participantes pour des activités plus techniques et acrobatiques, la section poursuit son bonhomme de chemin. Une petite campagne publicitaire va être faite dans le quartier, afin d'encourager de nouvelles vocations.

RAPPORT DE LA SECTION CULTURE PHYSIQUE / GYM HOMME : BERNARD PERNIER

Comme à l'accoutumée, le ton du billet est humoristique. Cette section se porte bien, avec un effectif stable de 14 personnes avec une présence constante d'environ 10 personnes dans la salle. Son ambiance, semblerait-il est digne de figurer comme référence dans les dictionnaires. Un petit point négatif est pourtant l'état de propreté de la salle qui laisse à désirer depuis qu'il n'y a plus de concierge dans l'école.

RAPPORT LA SECTION ATHLETISME :

Section gelée depuis 2012.

4. RAPPORT DU TRESORIER : ERIC STOCKLY

Eric Stockly présente les comptes de l'année. L'exercice 2013 se solde avec un résultat d'exploitation positif de 1'202,70 CHF, résultat de la différence entre les 68'700,15 CHF de recettes et les 67'497,45 de dépenses.

Le montant total des cotisations s'élève à 30'577 CHF pour 140 cotisants, soit 10 cotisants de moins qu'en 2012 et donc 1'674 CHF de moins dans les comptes. Le trésorier indique qu'il n'y a là rien de dramatique, mais qu'il est difficile de tirer des conclusions et perspectives tant la fluctuation au niveau de la section musculation est importante. Il constate simplement que l'on peine à recruter de nouveaux membres dans les autres sections.

DETAIL DES COTISATIONS PAR SECTIONS :

Section Athlétisme-Jeunes :	0	CHF
Section Athlétisme-Anciens :	550	CHF
Section Endurance loisir :	1'760	CHF
Section Musculation :	25'143	CHF
Section Gym :	1'430	CHF

COMPTE DES SECTIONS :

Section Athlétisme-Jeunes :		CHF
Section Athlétisme-Anciens :	550	CHF
Section Endurance loisir :	1'483	CHF
Section Musculation :	3'525.70	CHF
Section Gym :	68.40	CHF

SUBVENTIONS « OFFICIELLES » :

Deux subventions nous ont été octroyées par la Ville de Genève, l'une appelée « subvention ordinaire » d'un montant de 1'400 CHF et une autre spécifiquement dédiée pour la Course des Ponts de 5'000 CHF.

SPONSORING :

Cressy Santé : 750 CHF a été attribuée à la Course des Ponts, probablement pour la dernière fois et rien n'a été donné pour le Cross InterEntreprises.

L'UBS a versé 2'000 CHF pour la Course des Ponts et encore une fois 2'000 CHF pour le Cross InterEntreprises.

Les annonces parues dans le programme du Cross Interentreprises, nous ont rapportées 960 CHF comme l'année passée. Un annonceur n'a pas payé malgré plusieurs rappels. Nous avons appris dans l'intervalle qu'il a fait faillite. Merci à Jean-Claude Blanc qui s'occupe de ces contacts avec les annonceurs.

CROSS INTER-ENTREPRISE : Cette course se solde cette année par une perte importante de 1'907.70 CHF. C'est une grande déception pour le comité, la participation des équipes a été en chute libre alors que tous les participants continuent à nous dire qu'ils apprécient cette course.

COURSE DES PONTS : Cette 6e édition s'est soldée, par un bénéfice de francs 3'267,90 CHF. Le comité constat avec joie que le nombre de participants étant en hausse.

TRAIL DU MANDEMENT : Pour la troisième fois, l'engagement du CHP, aux côtés des organisateurs de la Course du Mandement a été facturé selon une entente forfaitaire, ce qui a rapporté un gain de Frs 1'636 CHF. Là aussi l'équipe autour de Jean Perone est très satisfaite de ce résultat et note avec plaisir une participation importante au raid nature des 22 km.

FRAIS GENERAUX : 8'324,85 dont Frs 2'012,25 pour l'édition et l'envoi des bulletins du CHP.

EQUIPEMENT DES COMMISSAIRES OU HABITS DE SPORT : aucun frais n'a été engagé durant l'année 2013.

ENGIN POUR LA SALLE DE MUSCULATION : une presse a été acquise pour le montant de 4'158 CHF. Les frais de nettoyage de la salle se montent à 12'080.25 CHF montant en hausse attendu étant donné le changement de tarif horaire. Les frais d'électricité s'élèvent à 5'069.75 CHF. A noter que les SIG ont remboursé une caution de 1'109,30 CHF, ce qui fausse le coût réel de la consommation en électricité qui se situe toujours à 6'000 CHF.

FORTUNE

Au 31 décembre 2013 la fortune du CHP s'élève à 94'058.40 CHF

Petite Caisse : 288.15 CHF

Compte Postal : 28'787.75 CHF

Compte Postal Athlétisme : 783.70 CHF

Compte crédit suisse : 64'198.80 CHF

Le trésorier explique que le résultat d'exploitation est certes modéré, mais cela s'explique par le fait que nous notons une diminution des entrées de cotisations, que le Cross Inter Entreprises n'a pas répondu aux attentes du comité, que les frais de nettoyage ont bien augmenté et que nous avons perdu à la mi- année le soutien de Cressy.

Il souligne la chance que nous avons de pouvoir continuer à compter sur le soutien de l'UBS et de notre partenaire la Ville de Genève par le biais du Service des Sports.

Les frais généraux sont en baisse, il est toutefois difficile de faire des prévisions dans ce domaine. Le club a acquis un système de son qui était indispensable pour les courses.

La fortune du club est intacte et confortable. Le trésorier indique donc que de son point de vue l'augmentation des cotisations évoquée l'année passée n'est plus nécessaire, il insiste cependant sur le fait que le CHP est à un tournant décisif et que 2014 marquera significativement l'avenir de celui-ci.

Le trésorier conclut sur le fait que le comité a pris la décision d'être moins tolérant vis-à-vis du délai de paiement des cotisations. Elles devront être réglées au 31 mars au plus tard le bulletin parvenant le 20 janvier aux membres. Passé ce délai un unique rappel sera envoyé et en cas de non-paiement, le membre sera radié. En cas de difficulté financière, le membre concerné devra prendre contact avec le trésorier pour trouver un arrangement financier le cas échéant.

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES ERIC STEINER ET RONALD BROCCARD:

Les comptes ont été vérifiés dans les règles de l'art, les vérificateurs n'ont relevé aucune anomalie et considèrent les comptes présentés comme parfaitement corrects et donnent décharge de ceux-ci au trésorier.

6. DISCUSSION ET APPROBATION DES RAPPORTS

Ces derniers sont approuvés sans discussion par l'assemblée.

7. RECOMPENSES POUR L'ANNEE ECOULEE

Il n'y en a pas cette année faute de compétiteur ou de compétiteur ayant annoncé leur résultats.

8. ELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU COMITE

Les postes de vice-président et de secrétaire sont ouverts. En l'absence de volontaires, le comité est réélu en l'état.

L'assemblée approuve par ses applaudissements.

COMITE CENTRAL :

Président : Robin Rouge
Vice-président :
Trésorier : Eric Stockly
Secrétariat :
Membres : François Kremmer, Jean Perone, Claude Meylan, Vincent Cruz, Jean-Claude Dubulluit et Odile Cuénat

RESPONSABLES DE SECTION ET AUTRES FONCTIONS :

Athlétisme Piste : poste vacant
Endurance Loisir : Jean Perone, Odile Cuénat
Muscultation : Philippe Hussy, Frédy Ueltschi
Comité des cross : Claude Meylan, Jean Perone, Jean-Claude Dubulluit
Informatique : François Kremmer
Chronométrage : Bernard Pernier, François Kremmer
Bulletin : Jean-Claude Blanc, Bernard Pernier
Intendance : Jacky Valette, Jean-Pierre Simonnin
Représentant des anciens : Pierre Roncati

9. NOMINATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Eric Steiner et Ronald Broccard entame leur 2^e année, avec Dominique Zehfus comme suppléant.

10. COTISATIONS

Aucune modification (soit 90 CHF, 110 CHF et 260 CHF)

11. ORGANISATION DES COURSES :

COURSE DES PONTS : La 6^e édition a vu une augmentation considérable du nombre de participants. De ce fait, il a manqué des T-Shirt prix-souvenirs pour certains des commissaires. Le comité s'en excuse. Le président précise que cette course reçoit un très bon accueil de la part des autorités et partenaires. La 7^e édition aura lieu le 13 avril 2014. Il n'y aura plus de classement inter entreprises. Le parking de la caserne sera disponible et gratuit. Cette course a besoin de plus de commissaires.

MANDEMENT : Jean Perone refait un bref historique de la course du Mandement dont René Dafflon a relancé le parcours à l'occasion des 30 ans des courses de Satigny. Elle a d'abord fait 30 km avant d'être ramenée à 25 puis 22 km. Le parcours est divisé en 6 secteurs gérer chacun par un responsable est ses commissaires. En 2013, le record de participation de la course s'est monté à 200 participants. Le raid Nature est jumelé à la Course du Vignoble à Soral et au RER dans le cadre d'un challenge. Le Raid Nature est reconduit, il aura lieu le 30 août 2014 durant la Course du Mandement.

INTER-ENTREPRISE : Cette course peine à maintenir son intérêt, bien que les participants se disent très contents. Le comité envisage donc de changer son nom pour lui donner un petit coup de fouet. L'idée d'une nocturne ou d'une course en semaine est à l'étude. Cela représente toutefois des difficultés par rapport au marquage. Il est également envisagé d'en modifier la date, bien que le calendrier soit extrêmement serré. Mais il faut constater qu'étant la veille du RER, ce découragement certainement certains coureurs. L'esprit et la culture d'entreprise étant en pleine mutation, le comité envisage d'ouvrir plus largement la course aux associations afin d'élargir le public cible.

12. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :

Le président précise et insiste sur l'importance de faire parvenir les propositions par écrit, au moins 15 jours avant l'AG, afin que le Comité puisse préparer les réponses adéquates.

M. Nicolas Auciello a fait parvenir au comité la liste de points suivants qu'il souhaitait aborder durant cette phase de l'assemblée :

1. Prix exorbitant payé pour le nettoyage de la salle de muscultation.
2. Explications détaillées sur les entrées et les sorties annuelles du club.
3. Présentation des comptes aux normes IFRS, USAM ou Swiss GAAP avant l'assemblée annuelle
4. Mes questions préparées à l'avance pour l'Assemblée Générale du 1er Mars 2012 ne figurent dans l'édition du Procès-Verbal.
5. Réviseurs
6. Visibilité et accès aux comptes
7. Rémunération Comité et rémunération Directeur de Salle
8. Uniquement mes questions préparées à l'avance par écrit en vue de l'Assemblée Générale du 1^{er} Mars 2012 ne figurent dans l'édition finale du Procès-Verbal.
9. Achat d'une machine BodySolid en 2008 pour un montant de 2800 chf.
10. Propositions et idées des membres. Interactions avec le comité et entre les membres
11. Corrections de comptes ajustées – Compte Electricité de la salle de Muscultation
12. Droit de Vote et représentation
13. Membres anciens et membres du club qui ne paient pas
14. Statuts

Sur le premier point, le président indique que l'augmentation des frais était annoncée à l'avance par l'entreprise OSEO en lien avec la nouvelle convention collective de cette profession. Le Club peut l'assumer sans que cela ne préterite la section, pour l'achat de

matériel par exemple. Si cela pose vraiment un problème aux membres, le président propose que l'on diminue la fréquence des nettoyages dans la salle. D. Zehfus propose que l'on demande à l'entreprise OSEO de ne pas compenser les jours de nettoyage tombant sur un jour férié. Le président rappelle que cette entreprise n'est pas une entreprise à but lucratif et que dans le privé nous payerions plus cher. En outre, suite au comité organisé avec les représentants de la salle de musculation, il semblait que tout le monde était satisfait de la situation. Le président souligne que si l'on adopte une solution comme celle-ci-dessus, il ne veut plus entendre que ce soit se plaindre de l'état de propreté de la salle et charge alors à la section de prendre en charge l'entretien laissant à désirer. De plus, le comité a longuement travaillé, en collaboration avec les représentants de la salle, pour aboutir à cette situation qui semblait enfin satisfaire tout le monde. M. Ueltschi intervient et annonce que les choses sont très bien en l'état et qu'il n'y a pas de raison d'opérer un changement.

Abordant le second point, le trésorier, se sentant directement mis en cause au travers des nombreuses questions posées par M. Auciello, s'exprime fortement et réagit de manière très ferme. Il estime faire son travail de manière honnête et ne comprend pas l'acharnement que M. Auciello met à vouloir toujours plus de détails (N.B. : cela fait déjà deux ans que ces questions reviennent de manière récurrente auprès du comité par M. Auciello).

Face à la réaction de M. Stockly, M. Spengler, ancien président du CHP, prend la parole et propose à M. Auciello de s'engager en tant que vérificateur des comptes. Il lui indique que s'il souhaite avoir plus de détail, il peut aussi prendre des responsabilités au sein du Club, afin de mieux comprendre son fonctionnement et cesser de le critiquer. M. Auciello tente de s'expliquer et d'appuyer sa demande. M. Spengler suggère alors, s'il ne veut pas s'engager dans les activités du Club et assumer des responsabilités que cette discussion s'arrête là et que la séance soit levée.

M. Auciello insiste sur le fait qu'il serait normal d'obtenir plus d'informations et qu'il ne cherche pas à critiquer.

M. Ueltschi lui indique alors, que s'il n'est pas content de la manière de faire au CHP, il n'a qu'à quitter le club.

Les échanges prenant une tournure musclée, le président reprend la parole et précise à M. Auciello, que le problème vient moins des questions qu'il pose, que de son insatisfaction sur les réponses données par le Comité depuis plusieurs années déjà.

Par souci de préserver la convivialité de l'AG, le président décide de lever la séance.

Il est important de préciser que depuis 2 ans, M. Auciello intervient régulièrement auprès du comité pour les mêmes problématiques. Il semble que les représentants officiels de sa section ne partagent pas les mêmes inquiétudes et ne sont pas solidaires de sa démarche. Le comité a fourni en date 19 septembre 2011 un document proposant une réponse exhaustive aux questions qu'il avait posées et qui a été envoyé aux membres de la section musculation.

13. DIVERS :

Jacky Vallette rappelle qu'il a besoin d'aide pour son activité de restauration sur les courses.

L'assemblée se termine à 20h10

Pour le CHP
Sandrine Pernier

Mars 2014